

## LE MOT DU PRESIDENT



Chères adhérentes, Chères amies,  
Chers adhérents, chers amis,

Nous voilà passé directement de l'été à l'hiver. En quelques jours nous avons perdu 15 °. Mais la nature pleure toujours en attendant la pluie...

J'espère que vous avez passé un très bel été, que ce soit à votre domicile ou ailleurs, si vous avez eu la chance de pouvoir prendre quelques congés.

Le personnel de l'AMADPA est resté très présent auprès de ses usagers et bénéficiaires durant l'été, et je l'en remercie vivement. Les congés du personnel ont été répartis sur juillet, août et septembre, afin d'assurer une présence permanente auprès de vous tous. L'embauche de quelques vacataires sur cette période a permis de pallier les absences pour congés.

L'AMADPA a pris contact avec l'ARS pour voir comment la télémédecine pouvait répondre aux besoins de notre territoire face au manque de médecins. (voir article en page 2 et 3)

Colette MESSAGER, qui a assuré durant de nombreuses années l'organisation des goûters à l'AMADPA, a souhaité cesser cette activité pour des raisons liées à sa vie familiale. Je tiens, en mon nom personnel et celui des membres du Conseil d'Administration, à la remercier chaleureusement pour le travail effectué.

La relève va être difficile... Afin de nous aider à organiser les prochaines rencontres, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire de la page 4 de ce bulletin et nous le renvoyer par la poste ou par l'intermédiaire d'un membre de notre personnel.



Le prochain goûter aura lieu le jeudi 15 novembre 2018 ; nous avons demandé à une personne de la Société d'Histoire Locale de Montgeron de venir nous présenter le Montgeron d'hier. Si vous êtes intéressé par cet après-midi, merci de téléphoner pour réserver votre place.

Cordialement,

*Avec devouement et succès*

Daniel FOUCAMBERT

## LA TELEMEDECINE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SANTE

La télémédecine est une composante de la télésanté. Selon le code de santé publique (art. L.6316-1), elle est « une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. »

Elle ne se substitue pas aux pratiques médicales actuelles mais constitue une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui. La télémédecine doit reposer sur un projet médical répondant à des priorités et aux besoins de la population d'un territoire et des professionnels de santé. C'est en ce sens qu'elle s'intègre au sein d'un parcours de soins.

Cinq actes de télémédecine sont reconnus : la téléconsultation, la télé expertise, la télésurveillance, la téléassistance médicale et la régulation médicale.

### **L'Amadpa souhaite être partenaire dans le développement de la téléconsultation.**

Principe de la télémédecine : La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figurent nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres professionnels apportant leurs soins au patient.

Elle permet d'établir un diagnostic, d'assurer pour un patient à risque un suivi à visée préventive ou un suivi post-thérapeutique, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique, de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes, ou d'effectuer une surveillance de l'état des patients.

La télémédecine est un vecteur important d'amélioration de l'accès aux soins, en particulier dans les zones fragiles. En effet, elle permet une meilleure prise en charge au plus près du lieu de vie des patients et contribue à rompre l'isolement dont sont parfois victimes les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social. Elle constitue aussi un facteur d'amélioration de l'efficacité de l'organisation et de la prise en charge des soins par l'assurance maladie.

La télémédecine s'intègre au sein d'un parcours de soins :

- ~ elle renforce ce parcours de soins ;
- ~ elle est pensée avec et pour les usagers et les professionnels dans un environnement exigeant ;
- ~ elle est une performance humaine avant d'être une solution technique.

Ses objectifs sont nombreux :

- ~ améliorer l'accès aux soins ;
- ~ améliorer la qualité de prise en charge ;
- ~ diminuer les événements graves ;
- ~ améliorer la qualité de vie.

### **MISE EN PLACE SUR L'AMADPA**

Le projet envisagé par le service est le suivant :

Devant la dépendance de plus en plus importante des usagers que nous avons en soins, nous avons réfléchi à la possibilité pour notre service d'être une aide technique pour les médecins généralistes.



En effet, ces derniers sont moins nombreux, donc moins disponibles pour réaliser les visites à domicile chez nos usagers qui, pour la plupart, ne peuvent se déplacer. Ainsi cette solution de téléconsultation permettrait de maintenir le lien essentiel entre le médecin généraliste et la personne âgée dépendante.

Le principe est le suivant :

L'infirmier est équipé d'un kit mobile (smartphone, tablette et appareils médicaux connectés) qui lui permet d'organiser une téléconsultation par visioconférence avec le médecin, et de l'assister dans l'examen clinique (prise d'une tension, pose d'un stéthoscope connecté ...).

L'ensemble des échanges a lieu dans une application propriétaire et sécurisée, qui inclut aussi une messagerie instantanée et un espace de partage de documents, ce qui permet de demander des télé-avis et de conserver l'historique.

Cette solution s'inscrit dans un projet médical qui s'articule autour des principes suivants :

- Une approche "centrée patient" (par opposition à une approche par pathologie), qui remet le médecin traitant au centre du dispositif
- Une optimisation du temps médical, en facilitant la collaboration médecin-infirmier et permettant de choisir le mode d'interaction le mieux adapté à chaque situation.

En octobre 2018, nous avons envoyé un courrier aux médecins généralistes du secteur.

## VACCINATION ANTIGRIPE 2018

L'automne est arrivé depuis quelques jours, les températures ont bien baissé et les premiers virus sont apparus.

Selon l'Institut de Veille Sanitaire, l'épidémie 2017-2018 a entraîné 13 000 décès. Selon les estimations de Santé Publique France, 93 % des décès concernaient des personnes âgées de 65 ans et plus. Deux pics de mortalité ont été observés en 2018 : le premier entre le 1<sup>er</sup> et le 7 janvier et le deuxième entre le 5 et le 11 mars.

Cette année, les modalités de vaccination sont simplifiées pour les adultes qui se font vacciner pour la première fois. Toutes les personnes de 18 ans et plus pour qui la vaccination antigrippale est recommandée peuvent désormais retirer leur vaccin à la pharmacie, sur **simple présentation de leur bon de prise en charge de l'Assurance Maladie.**

**L'AMADPA vaccine les usagers du service de soins, sur rendez-vous sur simple demande.**

L'Assurance Maladie a également invité les professionnels de santé à se faire vacciner. La vaccination est également recommandée chez les professionnels des établissements médico-sociaux, tel que les aides à domicile qui sont en contact avec des personnes à risque de grippe sévère. C'est pourquoi, l'AMADPA propose à tout son personnel la vaccination anti-grippe. Leur vaccin est pris en charge à 100%.



## QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ORGANISATION DE GOUTERS

Je soussignée :

Souhaite être invitée aux goûters organisés par l'AMADPA

- Oui
- Non

y trouver ou faire :

- Jeux de société (exemple :
- Activités manuelles (exemple :
- Conférences (exemple de thèmes :
- Simples échanges avec d'autres personnes
- Autre idée :
- 
- 

## L'AMADPA INVESTIT POUR LE BIEN-ETRE DE SES USAGERS

Pour le bien-être de certains usagers dont la mobilité est très difficile, l'AMADPA vient d'acquérir du matériel pour proposer des « douches au lit ».

Ce nouvel équipement apporte le plaisir d'une douche malgré le fait que l'utilisateur ne peut sortir de son lit ou tout du moins qu'il ne peut rester debout ou assis sur un siège de douche.

Les premiers essais réalisés à domicile par nos soignants ont obtenus le plein agrément des usagers. Certains n'avaient pu être douché depuis quelques années et ont particulièrement appréciés ce moment de plaisir.

